

Le SPBA/CGT

Vos contacts SPBA/CGT

SOMMAIRE :

<i>Historique de notre syndicat :</i>	<i>1</i>
<i>Qui est le SPBA/CGT ?</i>	<i>2</i>
<i>Pourquoi le SPBA/CGT ?</i>	<i>2</i>
<i>Ce qui anime le SPBA/CGT ?</i>	<i>3</i>

Historique de notre syndicat :

La révolution industrielle du 19^e siècle a amené les salariés à s'associer pour défendre leurs intérêts, en créant des syndicats, au début clandestins puisque la loi «Le Chapelier » interdisait toute forme d'association.

Cette loi étant abolie en 1882, alors se créent dans les régions, des Bourses du Travail où les salariés se réunissent, débattent et élaborent des revendications.

En 1895, les représentants des Bourses du Travail s'unissent en un seul syndicat : la CGT (la Confédération Générale du Travail). A noter que le congrès constitutif de la CGT s'est tenu du 23 au 28 septembre 1895 à Limoges.

Depuis cette date, la CGT avec une histoire mouvementée, a toujours été présente pour défendre les intérêts des salariés dans leur ensemble (ouvriers/employés, cadres, ...) et leur diversité.

Qui est le SPBA/CGT ?

SPBA/CGT : Syndicat du Personnel des Banques et des Assurances CGT

Affilié au premier syndicat français, notre syndicat comme notre fédération, sont issus de la fusion en 2007 des syndicats CGT Caisses d'Épargne et des syndicats SPB, composés pour majeure partie par d'ex-syndiqués CFDT Banques qui étaient en rupture avec leur confédération et le type de gouvernance, voire aussi en forte divergence sur les positions prises lors des réformes successives des retraites.

Le SPBA/CGT Auvergne/Limousin rassemble en son sein l'ensemble des syndiqués SPBA/CGT de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin mais également de plusieurs autres banques et assureurs de l'Auvergne et du Limousin.

Cela nous permet grâce à cette vision interentreprises de mieux appréhender les problèmes communs à notre profession et d'y apporter une réponse plus collective.

« Rassembler pour gagner » c'est ce que nous avons fait et que nous essayons de poursuivre.

Pourquoi le SPBA/CGT ?

Notre mission :

- Vous assurer une défense autant collective qu'individuelle,
- Revendiquer et conquérir ensemble de nouveaux droits,
- Vous faire profiter de notre force d'intervention, de notre expérience et de nos réseaux... ce qui également nous permettra dans beaucoup de situations de vous aider dans vos démarches au quotidien.

Notre combat :

- Lutter pour l'amélioration des conditions de travail et de sécurité,
- Combattre le mal être au travail,
- Faire reconnaître les compétences et les diplômes,
- Faire valoir nos droits,
- Proposer et négocier des augmentations de salaire,
- Revendiquer de nouveaux accords,
- Rassembler pour gagner,
- Supprimer toute forme de discrimination.

Ce qui anime le SPBA/CGT ?

Vous écouter :

- Lors de nos visites d'agence,
- A l'occasion d'échanges téléphoniques ou via la messagerie électronique :
(spbacgt.cepal@free.fr)

Vous rendre compte :

En essayant d'être au plus près de vos préoccupations et interrogations, nous vous apportons régulièrement une information concernant la vie dans notre entreprise :

- *Le Comité d'Entreprise* (CE) avec un compte rendu mensuel quasi immédiat,
- *Les Délégués du Personnel* (DP) avec des comptes rendus portant sur des questions individuelles et/ou collectives que vous nous avez suggérées,
- *Le Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail* (CHSCT) avec la mise en place d'enquêtes et d'actions de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail,
- *Les négociations locales* (Ex. NAO, Intéressement, GPEC,...) avec des tracts vous éclairant sur les échanges intervenus, nos propositions et les réponses apportées.

Mais aussi, nous vous informons sur des sujets nationaux concernant notre Groupe et sur des grands thèmes interprofessionnels (protection sociale, conditions de travail, ...),

- *L'information spécifique aux adhérents* (sujets locaux, nationaux et plus largement sociétaux,...) ;

Vous informer :

- La carte de vos représentants les plus proches,
- Des sites Internet nationaux à votre disposition :
 - de la Branche Caisses d'Épargne : <http://www.cgt-caisses-epargne.fr/>
 - de la Fédération Banques-Assurances : <http://www.cgt-banque-assurance.fr/>
 - de la Confédération : <http://www.cgt.fr/>

Vous défendre :

- Au travers des IRP (Institutions Représentatives du Personnel) lors des réunions institutionnelles, qu'elles soient locales ou nationales,
- En interpellant la Direction des difficultés, des réalités du terrain ou des besoins que vous rencontrez,
- A l'aide de nos juristes.

Agir :

- Faire cesser les dépassements d'horaires et les conduites managériales non conformes,
- Participer à l'amélioration des relations sociales et à la réduction des pressions hiérarchiques,
- Imposer le respect et préserver la dignité de chaque salarié,
- Proposer des alternatives en intégrant vos remarques,
- Participer à la gestion et faire évoluer les activités proposées par le CE.
